

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Haute-Marne

Arrondissement de
Chaumont

Commune de
Autreville-sur-la-
Renne

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mr le Maire, adressée le 27/03/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Mairie d'Autreville sur la Renne.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : 11

Nombre de conseillers en
exercice : 11

Date de convocation :
27 mars 2026

Présidence : Laurent NAULOT, Maire.

Etaient présents :

DE LA FOURNIÈRE Mathilde, DROUOT Emmanuel, FONTAINE Fanny, JERONIMO Raphaël, JOBARD Sophie, KWASIAK Frédéric, LECLERE Romuald, NAULOT Laurent, ROUILLARD Céline, SAINTOMER Laëtitia, VINHAS Xavier

Absents représentés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame ROUILLARD Céline

Membres présents.....11
Absents représentés.....0
Absents.....0
Votants.....11

Délibération 2026 04 05

Nomination du représentant SDED52

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	0	10	0	1	0

Considérant les élections municipales des 15 mars 2026 ;

Considérant l'adhésion de la commune au SDED 52 au titre des compétences « énergie » ;

En application de l'article 19.1 des statuts du SDED 52, le conseil municipal doit élire **1 délégué** pour représenter la commune au sein de la commission locale de la Région des Trois Forêts.

Le conseil municipal a élu pour siéger à la commission locale du SDED 52 :

- Mr DROUOT Emmanuel

PREFECTURE DE LA
HAUTE-MARNE

13 AVR. 2026

ARRIVÉE

Pour le Maire
l'Adjoint



Leclere